

LA VIE DU VILLAGE

Conseil municipal séance ordinaire du jeudi 28 novembre 2019



Présents :

M. DUCHATEAU Francis, Mme PAJNIC Marie-Pierre, M. RICHTIN Guy,
M. ELOY Christian, M. BRUNEAU Sébastien, M. RIFAUT Pascal,
Mme PORCHER Marie-Laure, M. LOUIS Éric, Mme CRASSON Sybille,
Mme ZYLA Sophie.

Absents avec pouvoir :

M. CHAUVIGNY Alain pouvoir à Mme CRASSON Sybille
M. ALLIX Sébastien pouvoir à M. RICHTIN Guy

Absents :

Mme FOUGNIES Annick et Mme DESPREZ Edwige

ORDRE DU JOUR :

- 1 Informations diverses
- 2 Pour Délibérations

1 Les informations diverses

TRAVAUX ET DÉVIATION :

La RD 403 a été fermée pendant 5 semaines engendrant un trafic plus important sur les routes annexes notamment la rue de Noisy avec une problématique de passage de poids lourds malgré l'interdiction de passer. La RD 403 est de nouveau ouverte à la circulation et les travaux entrepris par le SIDASS continueront sur la commune jusqu'en février 2020.

TRAVAUX DE VOIRIE

Un trottoir a été créé au niveau du garage Balguy jusqu'à l'entreprise Jardin Nature. Des places de stationnement réglementées à durée limitée seront matérialisées et permettre un stationnement moins anarchique sur cette partie de village.

Une étude sur le stationnement rue de Noisy sera aussi menée avec la concertation du département.

CONSEIL D'ÉCOLE :

Le premier conseil d'école s'est tenu le 05 novembre 2019 avec la nouvelle équipe enseignante.

CHATS ERRANTS

Une délégation de quartier accompagnée des membres d'une association de gestion des chats errants et sauvages a été reçue en mairie sur la problématique des chats errants. Cette association pourrait être subventionnée par la mairie et s'occuperait de faire stériliser les chats errants. L'association est à la recherche d'un petit local pour permettre de pratiquer des soins post-opératoires sur ces animaux (s'adresser en mairie).

ID 77 : 2 actions sont en cours

- Une pour le cimetière avec une réunion qui s'est tenue le 08 octobre avec les services du conseil départemental qui a fait des propositions de gestion (allées engazonnées, entre les tombes et arrières des tombes)
- La deuxième pour la place de l'église avec une réunion organisée le 02 octobre avec le CAUE qui va analyser la situation et émettra des recommandations d'aménagement en décembre.

TÉLÉPHONIE :

Des habitants ont connu des coupures de leur ligne téléphonique fixe et ont dû attendre un certain temps avant que celle-ci soit rétablie. Les personnes concernées se sont mobilisées auprès d'ORANGE et la mairie de son côté a contacté à plusieurs reprises la plateforme travaux en signalant que certaines personnes se sont retrouvées sans service dont des personnes âgées, sans téléassistance.

Une enquête sera menée pour voir si ces dysfonctionnements existent dans d'autres endroits du village.

Merci de contacter la mairie si ce constat de dysfonctionnement se représente afin de les recenser. La mairie n'étant pas propriétaire du réseau, elle ne pourra pas régler les problèmes, mais en fera part auprès des services d'ORANGE. Il vous appartient en tant que particulier de saisir votre opérateur ou France télécom via ORANGE.

PANNEAU LUMINEUX :

Le panneau lumineux a été installé sur la place de l'église et mis en service.

ACTION POLICE

- Une réunion GPO (Groupe de Partenariat Opérationnel) a été organisée le 21 novembre 2019 à Ville-Saint-Jacques avec les communes voisines, pour évoquer les problématiques quotidiennes de voisinage, d'incivilités et petites délinquances ...
- Par ailleurs un CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) à l'initiative du procureur de la république et du sous-préfet a été organisé le 25 novembre 2019.

1 Les informations diverses (suite)

ACTION NETTOYONS NOTRE VILLAGE

La commune a parrainé une opération de « nettoyons notre village » menée par des élèves en licence dont Antoine DO NASCIMENTO qui habite le village. Cette action a été réalisée le mercredi 30 octobre 2019, dans le cadre de leur projet de fin d'études.

19 jeunes et 8 parents ont écouté l'intervenant du SIRMOTOM et ramassé les détritiques sur le stade et les chemins.

REMERCIEMENTS

La confrérie Saint Vincent, l'atelier Yapafoto, le petit chœur à chansons et Art' Mania remercient la mairie pour la subvention accordée.

Le club Saint Jacques remercie également la mairie pour le succès au repas des 100 ans de Madeleine CHESNAU.

SIDASS :

Le SIDASS a transmis :

Le rapport d'activité du délégataire relatif au service public d'assainissement Collectif et non collectif

Le rapport annuel sur le prix de la qualité du service au titre de l'exercice 2018

Ces rapports n'appellent aucune observation particulière.

2 Pour Délibérations

25-2019 : Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne

Après délibération, Le conseil municipal s'est prononcé pour sur cette adhésion et autorise Monsieur le Maire à signer ledit document cadre et ses éventuels avenants.

26-2019 : Travaux concernant le réseau éclairage public programme 2020

Après délibération, le conseil municipal a approuvé le programme de travaux et des modalités financières sur des travaux d'éclairage public sur la Rue Grande (sur 26 points lumineux et réhabilitation de deux armoires de commande)

27-2019 : Décision modificative N°2 du budget

Après délibération, le conseil municipal décide de modifier le budget primitif 2019 pour procéder à quelques ajustements budgétaires.

28-2019 – Modification du PLU

Après délibération, le conseil municipal décide d'approuver le projet de modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme.

29-2019 : Autorisation pour engager liquider et mandater des dépenses d'investissements.

Après délibération, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à mandater la somme maximale de 18 025 € pour les dépenses d'investissements pour le début d'année 2020. (Essentiellement des travaux de gestion d'eaux pluviales).

30-2019 : Indemnités de gestion et de conseil du trésorier – année 2019

Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas attribuer l'indemnité de conseil au trésorier de Montereau-Fault-Yonne au titre des conseils apportés à la commune pour l'année 2019.

FIN DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL à 22H00

La totalité du CR est consultable en mairie (sur panneaux)

ACTUALITES & INFORMATIONS



Pendant les fêtes de fin d'année le secrétariat de la mairie sera ouvert
le samedi 28 décembre 2019
de 10h00 à 12h00

Et sera fermé les mercredis 25 et 31 décembre 2019
Et le samedi 4 janvier 2020



Inscription sur la liste électorale :

Vous avez jusqu'au
vendredi 07 février 2020
pour vous inscrire sur la liste électorale de la commune.
Aucune inscription ne pourra être faite au-delà de cette date pour voter aux élections municipales



Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire**

La mairie (ou le consulat) vous remettra une attestation de recensement. Il est primordial de la conserver précieusement, Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen (CAP, BEP, BAC, Permis et même conduite accompagnée)

ACTUALITES & INFORMATIONS (suite)

Les soirées à thème du vendredi

Le Service Jeunesse et Sports de la Communauté de Communes propose des soirées à thèmes chaque vendredi de 19h à 21h30 pour les jeunes de 11 à 18 ans.

Les soirées sont proposées sur les différentes communes de Moret Seine et Loing.

Si tu as entre 11 et 18 ans, retrouve le service Jeunesse pour des soirées karaoké, bowling, loup-garou, soirée burgers...

Au programme : des moments conviviaux, des rencontres, des sorties, des jeux, des repas et de la bonne humeur !

Tarif : selon quotient familial ou avis d'imposition (entre 2 et 4 euros), transport possible depuis votre commune pour 1€ Service Jeunesse

<https://www.ccmsl.fr/services-aux-habitants/jeunesse/animations-11-18-ans/soirees-thematiques-venredi.html>

L'Espace des Habitants MSL : une maison de services au public

Rue des Marronniers à Villemer 01 64 32 81 83 espacedeshabitants@ccmsl.com www.ccmsl.fr

Un espace dédié aux habitants, animé par les services Moret Seine & Loing – Vie Sociale, Culture, Petite Enfance, Jeunesse & Sport – à ouvert ses portes à Villemer

UN CENTRE LABELISÉ MSAP



Une offre de services renforcée avec le label Maison de Services au Public (MSAP). MSL s'est engagée, aux côtés de l'État et d'opérateurs institutionnels, à l'amélioration de l'accessibilité des services publics. Formés par les opérateurs partenaires, les agents MSL sont désormais en capacité d'accompagner les habitants dans certaines démarches administratives désormais dématérialisées (cartes nationales d'identités, passeports, permis de conduire) et de dispenser un premier niveau de renseignement en lien avec la Caisse d'allocations familiales, la

Caisse nationale d'assurance vieillesse, Pôle emploi et la Mission locale de la Seine et du Loing.

Un espace multimédia en libre accès sera proposé aux habitants pour réaliser leurs démarches numériques. Chacun pourra bénéficier, s'il le souhaite d'un accompagnement adapté, avec les agents MSL.

En accès libre et sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Activités régulièrement programmées :

Mercredi :

Halte Garderie sur des temps d'accueils occasionnels "[Les Matinées à Jouer](#)", sur inscription. Activité payante (selon revenus) de 9h à 12h

[Ateliers multimédia](#), sur Inscription. Activité payante de 13h à 19h

Ecole Multisports, sur Inscription. Activité payante (selon revenus) de 15h30 à 16h30

[Plus d'information sur l'ecole multisports](#)

Judi :

Halte Garderie sur des temps d'accueils occasionnels "[Les Matinées à Jouer](#)", sur inscription. Activité payante (selon revenus) de 9h à 12h

Vendredi :

Accueil collectif du Relais Assistantes Maternelles à destination des assistantes maternelles entre 9h et 12h, en accès libre

Trouver un mode d'accueil pour son enfant, rendez-vous avec les professionnelles du service Petite Enfance MSL (rendez-vous possible entre 13h30 et 16h30)

Plus d'information sur le R.A.M

sur RV au 06.25.35.43.10. ou au 01.64.32.81.83.

* (renseignements de proximité dispensés par une juriste du CIDFF91, en droit des personnes/droit pénal/droit des biens/droit du travail et droit social).

Recherche d'emploi pour les 16/25 ans : permanences gratuites de la Mission Locale de la Seine et du Loing les vendredis matins de 9H à 12H (tous les 2 semaines) : prise de RV au 01 64 28 51 58



VOS RENDEZ-VOUS

Ces manifestations seront rappelées sous forme de message sur Panneau Pocket.
Elles sont détaillées sur le site officiel de la commune : www.ville-saint-jacques.fr

Le dicton du mois

« Au vingt et un novembre brumeux, hiver rigoureux. »



DÉCEMBRE 2019						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Jumelage Starzach

Réception d'une délégation allemande sur le site du Marronnier



Marché de Noël

Toute la journée
Dans la cour de la Mairie
et la salle polyvalente
Comité des fêtes

Le dicton du mois

« Neige de décembre est engrais pour la terre »

Concert de Noël

20 heures - église de Ville-St-Jacques
Association Le petit chœur à chansons

Goûter intergénérationnel

sur invitation
De 14h à 16h00 à la Salle des fêtes
CCAS / Séniors / Ecole



« Fête de la Saint-Vincent »

9h45 « Procession vers l'église »
Croix de Saint-Vincent,
10h00 « Intronisation du bâtonnier de l'année » - à l'église
20h00 « Banquet & bal animé »
Confrérie de St-Vincent

JANVIER 2020						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				



« Vœux du maire

Francis DUCHATEAU»
19h - Salle polyvalente

Le dicton du mois

S'il ne pleut pas en janvier, tu peux étayer ton grenier. ...

Soirée à thèmes

Salle polyvalente
Organisé par l'amicale scolaire



FEVRIER 2020						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	



Jeux de cartes

Salle polyvalente
Organisé par le Comité des fêtes

Le dicton du mois de février:

Crapaud qui chante en février a l'Hiver derrière lui.

Mairie au 52, rue Grande
77130 VILLE-SAINT-JACQUES
tél : 01 60 96 66 01

mairie.ville.st.jacques@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- mercredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 18h00
- samedi de 10h30 à 12h30

